

Monsanto en procès

Marie-Ève Voghel Robert

Number 788, January–February 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/84234ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Voghel Robert, M.-È. (2017). Monsanto en procès. *Relations*, (788), 7–8.

verraient leurs conditions de vie s'améliorer grandement.

Et s'il est vrai que certaines études indiquent que des pertes d'emplois sont à prévoir suivant une augmentation rapide du salaire minimum, celles-ci sont toutefois bien loin des prédictions catastrophiques auxquelles nous ont habitués certains économistes. Le cas de la Colombie-Britannique est à cet égard éclairant. En 2012, le salaire minimum y a été rehaussé de 28%, entraînant dans la foulée la perte de 3200 emplois, soit beaucoup moins que les 52000 emplois anticipés par l'Institut Fraser.

Il nous semble en somme que les avantages d'un salaire minimum à 15 \$/h sont beaucoup plus nombreux et importants que les inconvénients. Les discours de peur, servis par les plus farouches opposants à une hausse substantielle du salaire minimum, ne semblent être ni plus ni moins qu'un déni de ces avantages. ☺

MONSANTO EN PROCÈS

Des avancées juridiques importantes pour mettre au pas les entreprises agro-industrielles pourraient découler du Tribunal Monsanto.

Marie-Ève Voghel Robert

L'auteure est responsable des communications à Vigilance OGM

Du 14 au 16 octobre 2016, un exercice inédit s'est tenu à La Haye, aux Pays-Bas : le Tribunal Monsanto. Son objectif était de juger la multinationale Monsanto pour violations de droits humains, crimes contre l'humanité et écocide.

Dans Le Monde du 16 octobre 2016, la juge Françoise Tulkens, ancienne vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'Homme et présidente du Tribunal Monsanto, définit l'écocide comme étant « "un génocide" attaché à l'environnement, des atteintes à l'environnement qui altéreraient de façon grave et durable les écosystèmes dont dépend la vie des humains ». La reconnaissance juridique des crimes contre l'environnement et de l'écocide est l'un des enjeux de ce tribunal que le Nigérian Nnimmo Bassey, président des Amis de la Terre internationale de 2008 à 2012, a exprimé en ces termes : « La nourriture est synonyme de célébration, de culture, de vie. Il ne s'agit pas d'une lutte contre une seule entreprise multinationale, mais c'est un combat pour la vie, c'est un combat pour la liberté. Un combat pour arrêter les grandes entreprises de coloniser nos systèmes alimentaires, de coloniser notre agriculture. »



Sabine Grataloup témoignant aux audiences du 15 octobre 2016. Photo : Tribunal Monsanto

Plus de 750 personnes de quelque 30 nationalités ont assisté aux délibérations lors desquelles cinq juges de renommée internationale ont entendu les témoignages d'une trentaine de victimes ainsi que des experts venus des cinq continents. Ils ont parlé des impacts des pratiques de Monsanto sur les agriculteurs, la santé animale et humaine, la biodiversité, les sols et les plantes ; ils ont rappelé le droit à l'alimentation, à un environnement sain, à la santé ainsi que le droit de savoir et d'avoir accès à l'information. Ils ont aussi témoigné des pressions faites sur les acteurs et institutions de la société civile.

Sabine Grataloup y était au nom de son fils Théo, qui est né avec une malformation de l'œsophage et de la trachée à la suite d'une exposition très forte à un désherbant à base de glyphosate au début de sa grossesse. « Il a subi 50 opérations depuis sa naissance, il a maintenant 9 ans. →

Nouveau supérieur général des jésuites

Le 14 octobre dernier, la 36^e Congrégation générale de la Compagnie de Jésus a élu le Vénézuélien Arturo Sosa Abascal comme nouveau supérieur général. Il devient ainsi le premier jésuite non européen à diriger la Compagnie. Docteur en sciences politiques et auteur de plusieurs livres sur la démocratie et la dictature au Venezuela, la pensée politique, le colonialisme et l'émancipation, Arturo Sosa a aussi dirigé pendant plusieurs années le centre Gumilla, centre d'investigation sociale des jésuites (l'équivalent vénézuélien du Centre justice et foi au Québec). Intellectuel engagé pour la justice sociale, il a déjà collaboré à *Relations*. Il signait, dans le numéro de juillet-août 1977 (n° 428), un article intitulé « Pétrole et sous-développement au Venezuela », disponible en ligne dans les archives numérisées de *Relations* sur le site de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Voir : <banq.qc.ca/collections/collection_numerique>.

UN NUMÉRO ANNIVERSAIRE 40 ans de *Possibles*

Fondée en 1976 par les sociologues Gabriel Gagnon et Marcel Rioux et par les poètes Roland Giguère, Gérald Godin, Gilles Hénault et Gaston Miron, entre autres, la revue *Possibles* célèbre en octobre dernier ses 40 ans. Un numéro spécial intitulé « Utopies concrètes et pratiques émancipatoires » (vol. 40, n° 2, automne 2016) souligne cet anniversaire. Remémorant l'apport des fondateurs, le numéro est néanmoins résolument tourné vers l'action et la liberté collectives d'aujourd'hui. Ce faisant, il incarne bien l'esprit et les principes autogestionnaires qui caractérisent la revue depuis ses débuts, une forme d'hommage à son héritage et à son enracinement dans la société québécoise. Voir : <redtac.org/possibles>.

Sortons la Caisse du carbone

Alors qu'un nombre croissant d'institutions financières et de fonds communs de placement retirent leurs investissements des combustibles fossiles, une nouvelle campagne de l'organisme Recycle ta Caisse et de la Fondation David Suzuki demande à la Caisse de dépôt et placement du Québec d'en faire autant. Intitulée « Sortons la Caisse du carbone », l'initiative permet d'envoyer une lettre au pdg de la Caisse, Michael Sabia, pour lui rappeler l'incompatibilité entre les investissements dans les énergies fossiles et l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. D'autant que le possible éclatement de la « bulle carbone » n'est pas sans risques financiers pour les épargnants de la Caisse. Renseignements : <sortonslacaisseeducarbone.org>.

La force ouvrière

Après cinq ans de travail et grâce à l'appui financier de quelque 800 personnes et organismes, l'œuvre d'art publique « La Force ouvrière – hommage à Michel Chartrand » a été inaugurée le 21 octobre dernier dans le parc qui porte le nom du grand syndicaliste, à Longueuil. Réalisée par l'artiste Armand Vaillancourt, lui-même une figure importante du Québec contemporain, l'immense sculpture est composée de 20 plaques d'acier de 24 tonnes et de 10 mètres de haut chacune. Elle illustre la puissance inébranlable de la solidarité sociale et syndicale qu'incarnait Michel Chartrand. Vue des airs, elle rappelle aussi le vol des outardes qui accomplissent leur migration en se relayant, inlassablement, à la tête de la volée. Voir : <laforceouvriere.ca>.

Je suis présente ici pour sensibiliser, je l'espère, les opinions publiques et les responsables politiques du monde entier sur la nécessité de la mise en place d'une instance juridique internationale pour prendre en charge et juger ces crimes contre l'environnement et la santé de l'ensemble de la communauté humaine¹. »

Tout l'intérêt de ce projet réside dans sa capacité à contribuer à de réelles avancées sur le plan juridique. Même s'il est symbolique, ce tribunal contribuera à la mise en place de mécanismes internationaux et à l'élaboration d'un dossier juridique qui pourra être utilisé par les populations dans le cadre de futures poursuites contre Monsanto et d'autres multinationales de l'agro-industrie.

Omnipotentes, ces entreprises le sont plus que jamais. L'annonce de l'achat de Monsanto par Bayer en septembre dernier, pour la somme de 66 milliards de dollars US, a créé un dangereux précédent : une même compagnie contrôlera désormais la production de semences, de pesticides et de médicaments. Cela signe la poursuite d'un modèle agro-industriel qui intensifie le contrôle des multinationales sur les semences et le vivant, la perte de biodiversité, le réchauffement climatique, l'épuisement des sols, la contamination des ressources hydriques par l'utilisation des pesticides, etc.

Pourtant, la prétention qu'a cette industrie de « nourrir le monde » résiste de moins en moins à l'analyse, les gros joueurs produisant plutôt de la nourriture pour l'alimentation animale, du carburant pour les voitures et du sucre pour l'industrie agroalimentaire, et ce, à un coût très élevé pour la santé et l'environnement... mais très payant pour les actionnaires ! Il est temps de remettre le pouvoir entre les mains des personnes qui nourrissent vraiment la majorité des populations du monde, qui pratiquent l'agriculture paysanne et l'agro-écologie et qui travaillent dans le respect de la planète. Le Tribunal Monsanto est un événement important pour leur donner des outils juridiques capables de faire valoir leurs droits. ©

1. Ce témoignage, parmi d'autres, est disponible sur Vimeo, sur la chaîne « Monsanto Tribunal ».

LES ÉVÊQUES DU CANADA SE RETIRENT DE KAIROS

Cette décision marque une défaite pour la justice sociale et l'œcuménisme au Canada.

Joe Gunn*

L'auteur est directeur général de Citizens for Public Justice, à Ottawa

Lors de leur assemblée plénière du mois de septembre 2016, les évêques catholiques du Canada ont choisi de se retirer officiellement de KAIROS, le plus grand réseau œcuménique de justice sociale au pays. KAIROS s'intéresse principalement aux droits des Autochtones, aux droits humains et au développement dans l'hémisphère Sud ainsi qu'à la justice écologique et économique au Canada. Au Québec, le Réseau œcuménique justice, écologie et paix (ROJEP) travaille en concertation avec lui sur plusieurs questions.

La capacité des groupes de confession chrétienne de porter une parole publique commune sur une multitude de questions sociales et écologiques – l'un des points forts de l'œcuménisme au Canada depuis des décennies – se trouve gravement compromise par la décision des évêques catholiques. KAIROS est né en 2001 des coalitions œcuméniques que les évêques avaient contribué à former, diriger et financer depuis les années 1970. Jusqu'à présent, le réseau regroupait 11 Églises, dont l'Église anglicane et l'Église presbytérienne du Canada, et des agences d'Églises (généralement celles œuvrant dans le domaine du développement international). Un représentant des évêques catholiques siégeait au sein du conseil d'administration, de même qu'un représentant de Développement et Paix. Les communautés religieuses y avaient elles aussi deux représentants.

Pourquoi les évêques ont-ils voulu sortir de KAIROS ? Il semble que la décision ait été davantage politique et administra-